

# Coop Santé Eastman

## ET LES ENVIRONS

---

**Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs**  
**Édition – Février 2021**

---

### Mot du président

Chers membres de la Coop Santé,

Nous voilà en février et, déjà, un peu loin des vœux de bonne santé de début d'année. En haut de la liste des souhaits, je suis certain que vous partagiez avec moi celui de nous retrouver sans masques d'ici la fin l'année 2021. Pour la santé, j'espère que malgré l'absence de séjours à la chaleur et les restrictions à la socialisation vous en profitez pour faire le plein d'air pur (et frais). Rien de mieux que ces 30 minutes par jour d'activité physique pour faire fructifier notre capital-santé !

Pour les masques, c'est moins évident ! Nous marchions sur une corde raide durant les derniers mois et nous voyons maintenant dans la vaccination un pont qui devrait nous conduire lentement vers l'après-pandémie. Nous ne pouvons que rester prudents sur les pronostics et devons demeurer bien disciplinés et solidaires pour traverser avec succès, et encore tous ensemble, sur les rives de l'après-COVID.

L'équipe de gestion de la Coop Santé demeure en contact étroit avec le réseau régional de la santé. Lors des nombreux échanges sur la campagne de vaccination qui prend lentement son envol, nous défendons l'idée d'en faire une activité de proximité. Pour l'instant, cela n'est pas compatible avec la nature des vaccins disponibles, mais nous demeurons vigilants et fidèles à promouvoir une offre de soins de proximité.

Grâce à l'appui de nos précieux partenaires et donateurs, ainsi qu'à l'apport soutenu de nos membres, notre Coop a terminé la dernière année en équilibre budgétaire. Nous sommes enthousiastes à préparer pour la fin du printemps une assemblée générale annuelle qui couvrira les deux dernières années. Nous espérons que les mesures sanitaires pourront d'ici là évoluer afin de nous permettre une rencontre en personne, mais pour l'instant nous nous préparons pour une assemblée virtuelle. L'important demeure que nous puissions, avec le plus grand nombre de membres intéressés, examiner les réalisations des deux dernières années et échanger sur les défis qui se présentent à nous. Un rendez-vous à suivre !

Georges Boissé, Président

### Vaccination contre la COVID-19

Selon le directeur de la campagne de vaccination contre la COVID-19 au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, la vaccination des groupes vulnérables, soit les 60 ans et plus, les personnes souffrant de maladies chroniques et les travailleurs essentiels, devrait être terminée d'ici le mois de juin prochain. Par la suite, une campagne majeure de vaccination populationnelle s'amorcera en juillet. Une centaine de mégacentres de vaccination seront déployés sur tout le territoire du Québec et si tout se déroule comme prévu, les rendez-vous seront donnés à la fois pour les premières et deuxièmes doses.

En ce qui concerne la région de l'Estrie, des escouades mobiles sont déployées depuis la fin janvier pour vacciner le plus grand nombre de personnes contre la COVID-19. Les équipes sont formées de techniciens ambulanciers paramédicaux et d'infirmières retraitées.

La vaccination en CHSLD étant complétée, les équipes procéderont à la vaccination des personnes en ressources intermédiaires, puis en résidences pour personnes âgées (RPA) de la région. Soulignons que ces résidents n'auront pas à se déplacer.

Rappelons enfin que ce plan de vaccination a été organisé selon les priorités du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Selon sa porte-parole, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS continue de préparer activement sa campagne de vaccination populationnelle et ce, afin de pouvoir vacciner rapidement la population lorsque celle-ci sera invitée à recevoir le vaccin.

En plus du Centre de foires de Sherbrooke et de l'Hôtel Castel de Granby, sept autres sites sur le territoire de l'Estrie seront prévus. Des perspectives encourageantes pour les semaines et les mois à venir.

## Clinique hebdomadaire de prélèvements

La clinique de prélèvements se tient le mercredi matin de 7 h 30 à 10 h 30 sur rendez-vous et pour les membres seulement. En raison des mesures de prévention liées à la COVID-19, l'accueil des membres qui ont un rendez-vous se fait par la porte avant de l'église qui est adjacente à la Coop Santé.

### **Pour la prise de rendez-vous lorsque la requête est demandée par un médecin de la Coop :**

- La personne responsable communiquera avec vous pour fixer le rendez-vous selon l'urgence de la requête.
- Un message sera laissé dans votre boîte vocale précisant la date et l'heure du rendez-vous et si vous devez être à jeun ou pas. Veuillez bien écouter le message.
- Si la date ne convient pas, vous devez rappeler au secrétariat de la Coop pour faire modifier le rendez-vous.

### **Pour la prise de rendez-vous avec une requête d'un médecin qui n'exerce pas à la Coop :**

- Vous devez communiquer avec le secrétariat de la Coop pour prendre le rendez-vous.
- Vous devez apporter votre requête lors de votre rendez-vous.

Veuillez noter que les rendez-vous non urgents sont fixés à l'intérieur d'un mois. Nous vous demandons de nous informer 24 h à l'avance si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous afin de permettre à une autre personne d'en bénéficier.

## Retour de la physiothérapie à la Coop Santé

Les services de physiothérapie seront à nouveau offerts à la Coop à compter du mois de mars prochain. Pour prendre un rendez-vous, vous devez téléphoner au (819) 843-2379. Les services de physiothérapie sont normalement offerts les jeudis après-midi. Une réduction sur la tarification est accordée exclusivement aux membres de la Coop.

## Mesures sanitaires face à la présence de variants de la COVID-19

Avec la présence croissante de variants de la COVID-19 et malgré la vaccination en cours, nous ne saurons être trop prudents dans les prochaines semaines et les prochains mois pour éviter non seulement d'être contaminés par les nouveaux variants, mais aussi de les transmettre.

Voici une mise à jour des mesures à appliquer :

- Restez à la maison, surtout si vous avez des problèmes de santé, des symptômes d'allure grippale ou avez été en contact avec une personne ayant la COVID-19.
- Respectez les règles de confinement en vigueur, évitez les déplacements entre les régions et évitez les rassemblements.
- Conservez une distance de deux mètres en tout temps et portez le double masque.
- Veillez à vous laver les mains fréquemment, notamment à l'entrée et à la sortie des commerces et dans les lieux publics.
- Ne vous attardez pas dans les lieux publics fermés et limiter vos déplacements;
- Faites-vous tester dès la présence d'un symptôme associé au virus et respectez les règles d'isolement.
- Éternuez et toussiez dans votre coude.
- Assurez-vous d'aérer fréquemment la maison, au moins dix minutes à chaque fois.

Il suffit d'un peu plus de vigilance pour éviter la propagation du virus, protéger vos proches et contribuez ainsi à réduire les débordements dans les hôpitaux et le risque que le personnel de la santé soit davantage exposé au virus et aux variants plus virulents.

## Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 137 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

